



REOUVERTURE DES ECOLES : DANS LE FLOU DU 11 MAI, LES INEGALITES SE RENFORCENT

Le gouvernement a annoncé la réouverture des écoles et établissements scolaires à partir du 11 mai. Rien n'est prêt ! Cette date politique a été choisie pour répondre à des exigences économiques. **Pour SUD Collectivités territoriales et SUD Education, la réouverture le 11 mai c'est toujours non !** Dans une attitude responsable, nous refusons de mettre en danger la santé des enfants, des personnels, et plus largement de l'ensemble de la population

Un déconfinement par classe d'âge, en faisant reprendre les plus petits d'abord alors que ce sont celles et ceux qui ont le plus de difficultés à respecter les mesures barrières et pour qui la mise en place d'une hygiène collective, est extrêmement contraignant et dangereux pour les personnels enseignants et territoriaux.

Un déconfinement sur la base du volontariat des parents sera rendu très difficile après le 11 mai. Le gouvernement tire prétexte de son annonce de réouverture des écoles pour supprimer le dispositif de chômage partiel. Il faudra que les parents trouvent un mode de garde pour leurs enfants ou se mettent en congés. Une fois de plus, cette charge reposera sur les femmes.

Un déconfinement qui va mettre crûment à jour et renforcer les inégalités territoriales et sociales.

Des interrogations restent toujours sans réponse :

- sur la mise en place de classes à 15 élèves
- sur la mise en œuvre des mesures d'hygiène et des gestes barrières
- sur le matériel fourni aux enseignant.es et aux agent.es territoriaux
- sur le personnel nécessaire à l'application des mesures préconisées par le gouvernement
- sur la réouverture des temps périscolaires (cantine, garderie)
- sur le fonctionnement des transports scolaires

L'organisation pratique de cette reprise est clairement laissée aux collectivités territoriales, mairies et départements sur lesquels le Premier ministre dit pouvoir s'appuyer. Cependant, d'un département à l'autre, d'une mairie à l'autre les moyens, les budgets, le nombre de personnels disponibles, l'attention portée aux conditions d'enseignement ne sont pas les mêmes !

Et partout, les baisses incessantes des dotations de l'État depuis plusieurs années, conjuguées aux politiques d'austérité imposées par les exécutifs territoriaux, compromettent gravement la qualité du service public et les conditions de travail des agents.e.s territoriaux des écoles et comment, dans un contexte de pénurie généré sciemment par le gouvernement où ATSEM et agent.e. s des collèges travaillent quotidiennement en mode très dégradé, peut-on penser qu'en pleine crise COVID 19, où l'impératif sanitaire d'hygiène et de sécurité est majeur, que la reprise de la scolarité puisse se réaliser sans danger ?

Nous refusons que le gouvernement se défausse de ses responsabilités sur les collectivités territoriales qui ne doivent pour autant pas se dédouaner de leurs obligations d'employeur en termes de santé et de sécurité. Chacun ses responsabilités !

Nous pouvons envisager les difficultés qu'auraient certaines collectivités à appliquer les mesures gouvernementales. Dans ce contexte, il serait incompréhensible que ces mêmes collectivités ne prennent pas leurs responsabilités en refusant d'ouvrir les écoles pour éviter l'exposition des enfants, des enseignant.es et des agent.es à des risques connus.

Nous revendiquons pour une réouverture des écoles en toute sécurité et en toute égalité pour les enfants, les enseignant.e.s et les personnels territoriaux :

- des tests systématiques et répétés
- du matériel de protection (masques FFP2, gants, gels...) gratuit et en quantité suffisante
- du matériel d'hygiène collective (savon, papier essuie-main...)
- des protocoles réalistes de nettoyage mis en place en concertation avec les agent.es
- l'embauche du personnel nécessaire à l'exécution de mesures préconisées.

Pour SUD Education et SUD CT, la priorité doit être désormais de se donner le temps de préparer correctement la rentrée de septembre qui doit se dérouler dans des conditions.

Sans la mise en place de ces conditions minimales de protection pour leur santé, les fédérations SUD CT et SUD Education appelleront les personnels à exercer leur droit de retrait

Des préavis de grève ont été déposés. Les équipes auront toute latitude pour les employer

Paris, le 7 mai 2020